Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 25 Novembre 1891. No. 7.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

A L'HOPITAL

Notre ami M. Faucher de St. Maurice. dit *Le Canadien*, publie dans le *Monde Illustré* de cette semaine l'une des plus jolies chroniques qui soient encore tombées de sa plume si alerte, si gauloise. Nous ne pouvons nous priver du plaisir d'en mettre sous les yeux de nos lecteurs une partie au moins. C'est enlevé, superbement ciselé.

Pendant son séjour à Ottawa, notre distingué ami a été atteint par la maladie, et il a fallu céder aux nécessités de la science médicale, avoir recours aux soins des bonnes religieuses de l'hôpital de la capitale fédérale.

Ce sont ces heures de souffrances et d'ennuis que M. Faucher de St. Maurice raconte dans son meilleur style. Lisons ensemble :

—Où suis-je ?

—A l'hôpital, me répond-on.

Je regarde à ma montre : il est une heure. Et pourtant, il y a à peine soixante minutes, j'étais à la pension de cet excellent Gagné, entouré des soins de sa charmante famille. Je me sentais souffrant ; mon ami le docteur Prévost était venu me voir.

—Vous êtes sérieusement atteint : mais il n'y a rien de dangereux, si vous vous faites opérer.

—Docteur, je crains le chloroforme : j'ai vu mourir de ses suites à l'ambulance.

—Pas d'enfantillages ; je réponds de vous.

Et le lendemain, j'étais étendu sur un lit de la première chambre à droite de l'entrée de l'hôpital des Sœurs Grises d'Ottawa. Le docteur Robillard, un ancien chirurgien militaire—il a fait bravement toute la campagne du Nord des Etats-Unis—était là, avec l'ami Prévost.

L'un devait m'anesthésier ; puis l'autre opérerait.

....

—Couchez-vous là mon ami, et ne craignez rien, me dit Prévost.

Il me jette sur un lit de camp recouvert d'un drap en caoutchouc.

Le Dr Robillard s'approche ; il m'étend sur la figure deux serviettes pliées en bonnet de potence.

—Respirez fortement.

Je fis ce que l'on me dit.

—Respirez plus fort.

—Allons-y, me dis-je.

Et je sens ma gorge se serrer comme dans un étau. A travers le peu d'air qui passe, il me semble qu'il me coule dans l'estomac un filet de vitriol, mélangé de vert de gris, de térébenthine et d'assa fœtida.

—Où veulent-ils en venir avec ce philtre de sorcier ? me demandai-je.

Puis cette sensation désagréable cesse. Prévost consulte mon pouls.

—Eh bien ! vous sentez-vous mieux, mon ami ?

Autre sensation alors. Le filet de vitriol a disparu. Ma tête se dilate, s'arrondi, se gonfle : je sens qu'un ballon immense prend place peu à peu. Par politesse on m'a laissé les oreilles, sur les tambours desquelles viennent battre, gronder, soupirer, mourir, les innombrables ressacs de tous les océans du monde.

Et je me pose de nouveau la question :

—Où suis-je ?

Un portrait est accroché à la muraille. Je reconnais la belle tête de Papineau.

—Diantre ! qu'est-ce que le grand Papineau fait là, dans cet hôpital ?

Je n'avais pas perdu l'idée de l'endroit où j'étais

—Dormez-vous ? dit Prévost.

Je n'avais pas la force de répondre : je lui serre la main et je me dissous tranquillement, lentement, dans le vide.

Trois quarts d'heure se passent, et pendant ce temps-là on se sert de crocs, de pinces, de couteaux, de corrosifs, de fils de platine chauffés à blanc. Je ne sens rien du tout, absolument rien de tout ce qui peut et de tout ce qui doit se passer en moi-même.

J'étais complètement parti de la terre lorsque j'éprouvai la sensation d'un poids sur la poitrine. J'entendis imperceptiblement une voix sortant d'un souterrain.

Elle me disait :

—Où êtes-vous ?

Je fus quelques secondes sans me reconnaître. Puis je compris que c'était la bonne et sympathique voix du Dr Prévost.

—Où êtes-vous ? me dit-elle.

—Où suis-je ? et, faisant un effort, je lui dis :

—Mais j'attends des amis à dîner : en êtes-vous ?

Le docteur se prit à rire, et me dit ce simple mot :

—L'opération ?

—Quelle opération ?

—Mais l'opération que je devais vous faire ? Eh bien ! elle est terminée.

Le tout s'était fait comme un rêve. Je venais de passer par une des exigences douloureuse de la chirurgie, et cela sans m'en apercevoir.

***

Maintenant, me voilà à l'hôpital, me voilà dans cette maison qui effraye tant les riches, horripile les pauvres et finit par être l'héritage, la récompense des poètes, des artistes, des lettrés, des savants.

Ah ! quelles douces et bonnes gens que ces saintes épouses du Christ—les petites Sœurs Grises. Comme elles savent bien mettre en pratique la charité, la douceur. Comme elles se sont bien pénétrées des paroles du Maître : "Quiconque s'abaissera sera élevé."

Voyez-les s'occupant de tous les devoirs, depuis les plus abjects jusqu'aux plus relevés, jusqu'aux plus délicats. Et toujours le sourire sur les lèvres, toujours consolantes, entrant dans les chambres des malades comme un rayon de soleil, et leur laissant—toujours comme le soleil—le regret du départ trop prompt.

Quel service admirable fait ce régiment de petites nonnes. Elles sont infirmières, pharmaciennes, portières, secrétaires, couturières, lavandières, cuisinières : elles voient à tout, ont une bonne parole. Vraiment, cela fait du bien et cela rajeunit que de faire leur connaissance.

***

....

A l'hôpital, ce qu'il y a de plus terrible ce sont les nuits d'insomnies. Dans le jour, passe encore. On entend les cloches, cloches de toutes les façons ; cloches d'églises, cloches de portes, cloches de téléphone, cloches des pensionnaires, cloches annonçant les repas, le service de la chapelle, l'arrivée des médecins visiteurs, cloches annonçant la présence des parents et amis des patients, clochettes des malades. Que de cloches ! que de cloches ! Elles nous apportent du nouveau ; elles attirent l'attention ; elles distraient. Quelques-unes élèvent l'âme.

Mais la nuit, ce ne sont que lamentations, râles, toux, crachements.

Tout près de moi git un vieux malade. Il porte un des plus beaux noms de la Nouvelle-France. On lui a fait l'opération de la pierre et il gémit comme un enfant. Il demande de l'opium. Pour lui, ce serait l'oubli de la souffrance : ce serait le sommeil consolateur.

Dans le corridor qui passe devant ma chambre, j'entends des sanglots étouffés. Ce sont trois enfants : l'aîné a dix ans. Ils sont venus voir leur mère, une jeune veuve prise de la poitrine. La pauvrette est morte dans la journée. On va la porter dans la chapelle mortuaire. "Il ne sera pas permis d'y veiller les morts pendant la nuit," dit le règlement destiné aux malades et accroché à la tête de mon lit.

Les petits se rendent compte pour la première fois de leur isolement sur la terre. Ils pleurent à cœur fendre.

Et maintenant que tout se tait, arrivent à tire-d'ailes les lourdes heures de l'insomnie. Elles voltigent sur votre tête en feu, avec le tictac de la seconde. Tout défile devant nous, jeunesses, joies de famille, les deuils, nos morts, notre collège, nos amours, nos voyages, nos batailles, nos courses en Afrique, au Mexique, en Europe, aux Antilles, nos navigations dans les mers brumeuses du Nord, nos luttes dans le journalisme et sur les hustings, notre vie parlementaire, les points saillants de nos livres, nos amis, nos créanciers, que sais-je ? Tout cela défile devant nous comme dans un immense panorama.

—Enfin voilà le jour ! Je vais dormir, vous dites-vous, en arrangeant bien vos oreillées, en tirant vos draps, en vous arrondissant en tapinois dans la ruelle.

—Nenni, mon ami vous n'y êtes pas.

Voilà qu'arrivent les mouches, les affreuses mouches d'hôpital. Elles sont encore plus mouches que les autres. A force d'entendre parler de sciences morales et anatomiques elles sont devenues des mouches savantes. Elles ont une façon toute particulière de nous osculter le bout du nez, et quand elles se mêlent d'étudier les oreilles, elles forceraient un cul-de-jatte à courir et lui feraient gagner le prix du Derby. D'autres ont des goûts dévotieux. Il y en a une qui dort dans le petit bénitier blanc. En face de mon lit, Saint-Louis de Gonzague baise amoureusement son crucifix, pendant que deux de ces abominables ingrates ailées—j'avais crû pouvoir les saisir surnoisement sur mon drap—se moquent de moi et se lutinent à tire d'aile entre la tête de mort posée sur la table et le surplis du grand saint.

Il y en a même quelques-unes qui se livrent aux recherches historiques. Celles-là se sont posées sur la joue de Papineau qui m'avait tant frappé le jour où j'eus à subir mon opération. Elles me forcent à examiner attentivement cette gravure. Hélas ! ô influence de chloroforme ! loin d'être le farouche tribun, je me trouve à avoir devant les yeux l'angélique profil de Saint-Stanislas de Kostka !

Je regagne mon lit ; de ma fenêtre je vois les feuilles mortes passer. Elles obéissent au souffle cabalistique du vent d'automne. Les pauvrettes s'approchent de ma fenêtre ; elles semblent me saluer d'un air de connaissance, puis elles s'affaissent sur cette terre qui réclame toute chose. La bise entre par le carreau. Je me lève pour le fermer. En ce moment passe un corbillard. Quatre personnes le suivent. Elles rendent les honneurs à un pauvre, à un des infinitésimaux petits du siècle, peut-être à un des grands du ciel.

Enfin, couchons-nous : dormons.

Alors, deux ou trois heures de sommeil vient vous réconforter.

....

Je quitte aujourd'hui ma petite chambre d'hôpital, comme j'ai tout quitté en ce monde, en lui laissant mes regrets. Elle est gaie, cette chambrette, avec sa fenêtre bien éclairée, ses tapis aux couleurs claires, semées de grosses fleurs rouges, son ameublement simple, son crucifix blanc qui regarde miséricordieusement mon lit, me semblent dire :

—Aie confiance.

Elle est gaie, ma chambrette, avec sa petite nonne qui, à toutes les heures, vint frapper à la porte pour me demander.

***

Vous avez entendu chanter ces vers de *Mignon* :

Connais-tu le pays où fleurit l'oranger,
Le pays des fruits d'or et des roses vermeilles,
Où la brise est plus douce et l'oiseau plus léger,
Où dans toute saison butinent les abeilles,
Où rayonne et sourit comme un bienfait de Dieu
Un éternel printemps sous un ciel toujours bleu ?
Hélas ! que ne puis-je te suivre ?
Dans ce pays lointain d'où le sort m'exila,
C'est là que je voudrais vivre,
Aimer, aimer et mourir, c'est là, oui, c'est là.

Eh bien ! je suis revenu des illusions de la vie. J'ai vu Sorrente, j'ai parcouru presque tous les paradis terrestres, j'a vu aussi tout ce que viennent de peindre ses beaux vers de Barbier.

Rien n'a plus de charmes pour moi, rien, si ce n'est le foyer, l'amitié. Et si l'un et l'autre me manquaient, c'est dans une petite chambre d'hôpital—comme celle que je vais quitter à l'instant—que je voudrais briser les liens qui me retiennent au corps.

C'est là que je voudrais mourir ; c'est là que je voudrais voir mon cadavre devenir le tabernacle brisé d'une âme qui pendant son séjour terrestre, s'est efforcée de croire, d'aimer et d'espérer.

FAUCHER DE ST-MAURICE.

LES JOURNAUX DE NEW-YORK

Bien peu de personnes, surtout parmi nous, ont une idée exacte de la valeur des grands journaux du nouveau monde. Avec l'intention d'intéresser, nous allons donner une liste de la valeur des journaux de la grande métropole américaine. Le *Times* et la *Tribune* valent chacun $2,500,000. Outre cela, ils ont chacun une bâtisse de grande valeur, leur rapportant autant que les profits de leurs journaux. M. Dana paya pour le *Sun*, voilà trois ans, $5,000,000. C'était lorsque ce journal n'avait que 6 pages, à peine relevé du contre-coup de 1884 et lorsqu'on faisait des agrandissements pour le département des annonces. Il est certain que M. Dana ne donnera pas le *Sun*, lorsque la bâtisse de 32 étages qu'il a fait élever sera terminée, pour $10,000,000. M. Bennett évalue son journal, le *Herald*, à $10,000,000, et M. Pulitzer ne voudrait pas non plus prendre moins pour le *World*. A part ces journaux, il y a six feuilles du matin valant plus de $35,000,000. On peut donc dire que tous les journaux de New-York valent $40,000,000.

—*La Minerve.*

POUR RIRE

Un paysan breton consulte un jeune avocat.

—V'la l'affaire. Si un canard va pondre un œuf dans une ferme, à qui appartient l'œuf ? au propriétaire de la ferme ou au propriétaire du canard ?

L'avocat se prend le menton, et après mûre réflexion : "L'œuf appartient au propriétaire du canard ! "

—Ah ! répond le paysan. Vous en êtes bien sûr ?

—Absolument certain !

—Alors vous avez déjà vu des œufs pondus..... par un canard ? Tableau !

Le Manitoba.

Mercredi, 25 Novembre 1891.

QUARANTIEME ANNIVERSAIRE

Lundi, le 23 courant, était le quarantième anniversaire de la consécration de Mgr l'archevêque Taché. 1851-1891 ; quand on se reporte à cette date déjà reculée, l'on s'étonne des progrès accomplis durant cet intervalle. Partout dans cette vaste province ecclésiastique, la civilisation a remplacé la barbarie, les prairies fecondées par les sueurs du colon, déversent chaque année des montagnes du meilleur froment de l'univers ; là où paissait le buffle, nous voyons aujourd'hui de splendides troupeaux d'animaux domestiques. Le canot d'écorce est devenu une chose du passé, les splendides voitures de nos chemins de fer les remplacent. Ce progrès, qui en a été le pionnier, si ce n'est le missionnaire ? et l'âme des missions, n'a-t-elle pas été Sa Grandeur Mgr Taché ?

Le clergé et les citoyens de Saint-Boniface ont tenu à cœur de venir offrir à Sa Grandeur leurs hommages et leurs vœux.

Dimanche, les élèves du Collège présentaient l'adresse suivante, qui fut lue par M. Joseph Dubuc, élève de philosophie :

A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR TACHÉ

Quand il voit son troupeau le pasteur est heureux,
Le père est réjoui lorsqu'il a sous les yeux
Sa famille fraîche et riante
Et l'Evangile dit qu'autrefois le Sauveur
Recherchait, oubliant qu'il est le Créateur,
Des enfants la troupe innocente.

Nous venons en ce jour, ô vénéré pasteur,
Vous offrir à la fois les vœux de notre cœur
Et mille hommages de tendresse
A vos pieds révérés nous sommes tous venus,
Car nous disions tout bas : il ressemble à Jésus,
Il en sera plein d'allégresse.

Tel qu'un arbre planté près du courant des eaux
Voit son image au loin sur chaque onde en repos
Mirer dans l'azur sa ramée,
Ainsi dans chaque cœur, mystérieux miroir,
Vous verriez, Monseigneur, si l'œil pouvait y voir,
Resplendir votre image aimée.

Autrefois l'inconnu planant sur ces rivages,
Dans ces champs blonds d'épis des peuplades sau-
Poursuivaient le buffle aux abois [vages
Vous avez dissipé l'obscurité profonde,
Et ces peuples formant une vigne féconde
Se sont courbés devant la croix.

Vous suivez l'étendard d'une troupe fidèle
Dont personne jamais ne vit mollir le zèle
Sous les cieux de glace ou de feu,
Que vous importe, à vous, d être sur tel rivage ?
L'infatigable Oblat ne cherche en toute plage
Que le plus grand honneur de Dieu.

Oh ! congrégation en dévouement féconde,
Tes enfants ont foulé tous les pays du monde,
Des mers et des déserts ont fait cent fois le tour,
Le soleil à l'automne arrête en sa carrière ;
Mais ton zèle jamais ne retourne en arrière,
Tes enfants vont porter la divine lumière
Où peut à peine aller le jour.

Tel qu'un aigle qui plane au plus haut de la nue,
Embrasse du regard une immense étendue
Et n'aime que les monts et les hauteurs des cieux :
Telle, embrassant le monde en ton zèle sublime,
L'œil fixé sur Jésus, tu voles à la cime
Des travaux les plus glorieux.

L'Oblat, dans ces pays que l'Aquilon assiège
L'Esquimau l'a pu voir sous sa hutte de neige
Et le Sioux farouche en ses déserts affreux,
Le chasseur qui poursuit l'ours de la Colombie,
Le Naskapis du golfe et les noirs de l'Asie
L'ont tour à tour vu sous leurs cieux.

Non, la terre n'a pas d'assez lointaines plages ;
Non, l'océan n'a pas d'assez cruels orages,
Pour ralentir l'ardeur dont il est transporté,
Iles et continents sont marqués de sa trace,
Et l'univers entier semble manquer d'espace
Pour sa brûlante charité.

Les enfants, je le sais, ont coutume de faire
Un éloge brillant à la fête du père,
Or, nous, vos humbles fils, pour votre compliment,
Nous disons haut devant cette auguste assemblée :
Vous êtes Oblat de Marie Immaculée,
Oh ! c'est un éloge bien grand !

O père vénéré, qui chérissez l'enfance,
Votre zèle a créé ce séjour de science
Dont vous êtes la vie, et la force et l'honneur. [ge,
De nos cœurs pleins d'amour, recevez donc l'homma-
C'est vous qui nous formez, accueillez votre ouvrage,
C'est un humble parfum qui retourne à sa fleur

Inutile de dire que Sa Grandeur a, comme toujours, trouvé la réponse la plus appropriée à toutes ces adresses.

Dans le même après midi de dimanche, les élèves du pensionnat présentaient une autre adresse.

Le soir, les citoyens de Saint-Boniface se réunissaient au palais archiépiscopal, et son honneur M. le maire Prendergast lisait l'adresse suivante :

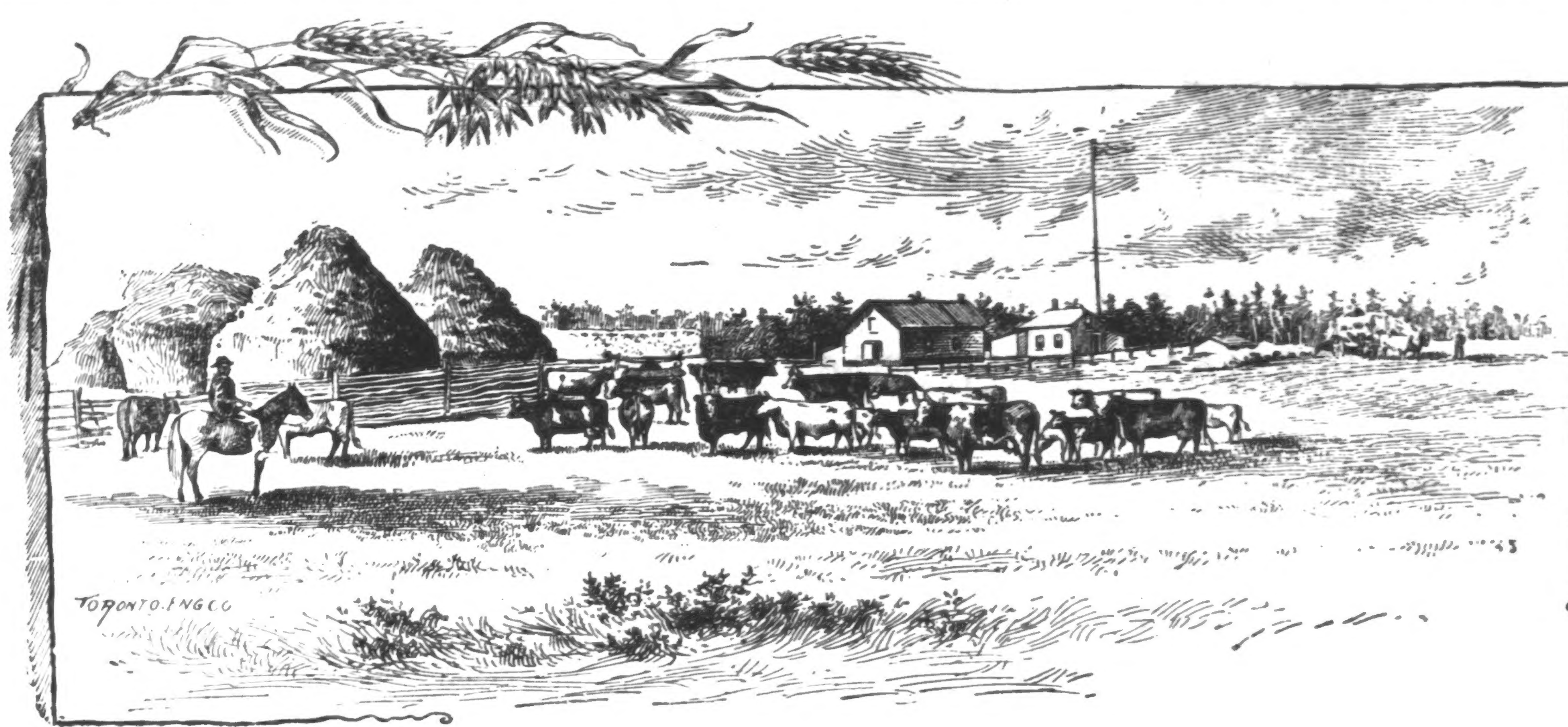
A Sa Grandeur Monseigneur Alexandre Antonin Taché, O.M.I., Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

La vie épiscopale de Votre Grandeur occupe une trop grande place dans l'histoire des Missionnaires Oblats, pour qu'en ce quarantième anniversaire de votre consécration l'une ne rappelle pas immédiatement l'autre à notre souvenir et à notre reconnaissance.

D'ailleurs, outre cette association de sentiment, un second anniversaire vient de joindre presque simultanément à celui que nous célébrons aujourd'hui, pour nous rappeler à une dizaine de jours d'intervalle à peine, en même temps que le commencement de cette carrière pontificale, le début au Canada de l'ordre religieux dont vous vous honorez d'être le fils.

S'il nous est de plus permis, Monseigneur, de couronner aujourd'hui ces deux anniversaires, du dernier fleuron de votre œuvre éclose cette année même, nous aurons tout à la fois devant vous, dans un enchaînement étroit et avec des coïncidences remarquables de dates et de lieux : —le berceau de votre ordre au Canada,—l'avénement de Votre Grandeur au trône épiscopal de Saint-Boniface,—enfin ce développement merveilleux que Dieu a su donner aux choses de son Eglise dans l'Ouest et qui s'est manifesté d'une manière particulière cette année, dans l'érection du vicariat apostolique de Saskatchewan.



FERME PRÈS DE GRENFELL, ASSA., T. N. O.—(Du *Western World.*)

Monseigneur, il y aura précisément cinquante ans le deux décembre prochain, que six religieux partis du midi de la France, accouraient à la voix de Monseigneur Bourget, pour inaugurer dans la province de Québec les dévouements et les traditions des Oblats de Marie Immaculée. Comme d'ailleurs tous les membres de l'ordre sans exception, à l'appel de Monseigneur de Mazenod en faveur du Canada français, chacun des six religieux avait repondu : *ecce ego, mitte me* et ils avaient de plus eu le bonheur d'être choisis. Ils arrivaient donc sans autre richesse que leur mauvaise robe de missionnaire, sans autre arme que leur croix d'Oblat, sans autres ressources que celles qui leur inspirerait leur charité. Leur mission au reste semblait bien être en proportion avec leur extrême dévouement ; elle se resumait dans cette courte et modeste devise : *pauperibus evangeliasare.*

Nous ne chercherons pas, Monseigneur, ce qu'il advint de cette humble mission.

Mais le 23 novembre 1851, il y a précisément aujourd'hui 40 ans, il se racontait d'étranges choses dans la bonne ville de Viviers.

On disait que deux ou trois missionnaires établis dix ans auparavant dans l'Est du Canada, s'étaient dans l'intervalle pris de la folie d'aller évangéliser un pays ingrat et presque inaccessible, vaste comme la moitié de l'Europe, et peuplé de tribus farouches et inhospitalières. On disait qu'ils s'étaient avancés des milliers et des milliers de lieues de l'autre côté des grands lacs, traversant les prairies, les montagnes, les rivières, aussi bien que les étendues glacées et incommensurables de l'Extrême Nord. On disait encore, et ce n'était pas le moins étrange, qu'un de ces religieux, un enfant de vingt-huit ans, un fils de la Nouvelle-France, était justement arrivé de ces plages inconnues dans la mère-patrie, pour y visiter le berceau de son ordre et recevoir dans la ville même aux mains de son père spirituel la consécration épiscopale. Et, Monseigneur, lorsque à ce moment, les cloches de la cathédrale s'ébranlèrent et que la foule émue se fut pressée dans ses murs vénérables ; lorsque au milieu des pompes magnifiques, l'évêque consécrateur, Monseigneur de Mazenod, soutenu par les évêques assistants, s'avança dans le chœur gothique et étendit sa main humide du Saint-Chrême et tremblante d'émotion,—ce fut vous, Monseigneur, à ce moment, qui vîntes vous agenouiller à ses pieds et qui présentâtes votre jeune front à l'onction sacrée qui marque les choisis de Dieu pour l'éternité.

Depuis lors, Monseigneur, Dieu sait comment ont été remplies ces quarante années de votre épiscopat, quels labeurs vous vous êtes imposés, quelles souffrances vous avez endurées, quelles privations ont été les vôtres, quelles œuvres vous avez créées, fortifiées, soutenues, élevées, dirigées, sauvées. En faire l'histoire, serait littéralement faire l'histoire de l'Eglise en ce pays.

Aussi, Monseigneur, comme la vigne du Seigneur, arrosée de tant de sueurs, n'a pas été ingrate ; et si votre zèle infatigable vous arrache parfois un soupir en face de tant de travaux apostoliques encore à faire, pourtant quel déploiement déjà, et comme le grain de senevé est déjà devenu un grand arbre.

Les quelques missionnaires des premiers jours se sont centuplés. D'autres noms religieux non moins illustres, et un clergé séculier des plus dévoués, sont venus partager leurs travaux avec la même intelligence et le même esprit de renoncement. Les missions se sont étendues et fortifiées, les paroisses régulières se sont formées avec cette admirable organisation qui leur est propre, les établissements d'éducation et de charité se sont élevés ici et là. Des vicariats apostoliques ont été institués, des évêchés nouveaux établis, et des prélats aussi distingués par l'esprit que par le cœur, sont venus seconder les efforts de Votre Grandeur dans la sphère si large où s'exerce la charité chrétienne.

Il y a deux ans, Monseigneur, vous convoquiez vos vénérables suffragants dans cette ville. De l'ouest, de l'extrême nord, des plages même du Pacifique, ils sont accourus aux côtés de Votre Grandeur pour conférer avec elle des choses de l'Eglise, et il nous était donné de voir le spectacle, admirable à tant de titres, du premier Concile de la Province Ecclésiastique de Saint-Boniface.

Il n'y a que quelques mois, votre cathédrale voyait à son tour pour la première fois se dérouler sous ses voûtes les cérémonies consolantes et austères d'une consécration pontificale ; et pendant qu'au souvenir du saint et valeureux compagnon d'âmes (Mgr Faraud) qui dort maintenant sous ses dalles, des larmes coulaient lentement de vos yeux, vous pouviez vous dire avec consolation, au moment où vous vous incliniez vers le Père Grouard agenouillé à vos pieds : le Seigneur moissonne souvent dans sa vigne et rappelle parfois les travailleurs, mais d'autres les remplacent et l'Eglise ne meurt pas.

Cette année encore, la scène si touchante que nous avons vue se passer à Viviers il y a quarante ans, s'y renouvelait une seconde fois. Ce nouveau vicariat de Prince-Albert qui marque d'une manière si évidente la propagation graduelle de l'Evangile,—ce nouveau missionnaire de l'Ouest qui dans la personne du Père Albert Pascal, vient précisément quarante ans après son métropolitain se faire sacrer dans la même cathédrale huitième évêque du Nord-Ouest, nous semble bien en effet comme le fleuron qui couronne votre long et brillant épiscopat.

Monseigneur, si votre bonté de père se répand également sur tous vos enfants, si vous distribuez également sur tout le troupeau votre sollicitude de pasteur, qui cependant en a plus éprouvé les doux effets que les habitants de votre ville métropolitaine ?

Sans doute, nous n'étions pas seuls on vue quand vous érigiez ces couvents, cet hôpital, ce collège, et tant d'autres œuvres qui sont votre orgueil et l'admiration de l'étranger. Nous sommes pourtant, Monseigneur, les premiers à en retirer les avantages, les premiers à en savourer les fruits, et il nous est doux de vous en faire des motifs d'une gratitude toute particulière.

Nous prions respectueusement Votre Grandeur de vouloir agréer nos sentiments de profonde vénération, de tendre attachement, d'inaltérable soumission et d'éternelle reconnaissance.

Nous prions Dieu de continuer bien longtemps encore les jours de votre épiscopat toujours glorieux, souvent si tourmenté ; de vous adoucir les amertumes du passé et vous multiplier les consolations pour l'avenir ; enfin, de conserver longtemps encore l'un pour l'autre, unis par les mêmes liens de charité apostolique, d'attachement et de soumission, et le pasteur et le troupeau.

Lundi matin, à 10 heures, il y eut messe solennelle à la cathédrale, Monseigneur assistant pontificalement au trône. L'officiant était le Rév. Père Béliveau, S.J., avec M. l'abbé Poissant comme diacre, et M. l'abbé Gauthier, comme sous-diacre. Le Très-Rév. Père Allard, O.M.I., V. G., prêcha un magnifique sermon de circonstance. Monseigneur a donné la bénédiction pontificale et une indulgence de 40 jours aux fidèles présents aux conditions ordinaires.

Il y avait un clergé nombreux et l'église était remplie.

Le soir, les élèves du Collège donnaient une soirée dramatique et musicale dont le succès fait autant d'honneur aux Révérends Pères Jésuites qu'au talent de leurs élèves.

M. Roger Goulet, E. E. D., ancien élève du Collège, remplissait un des principaux rôles. Notre jeune ami n'a pas failli à sa réputation d'acteur consommé, de même que M. St. Arnaud. Tous les acteurs ont bien joué.

Sa Grandeur, fatiguée de la journée et devant partir mardi soir pour Montréal, n'a pu assister à la soirée.

Voici le programme :

A. M. D. G.

COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE.

SÉANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE
A l'occasion du
Quarantième Anniversaire du Sacre de Monseigneur l'Archevêque,
Lundi, 23 Novembre 1891, à 8 hrs du soir.

" L'AVOCAT PATELIN,"
Drame en trois actes par Brueys.

PERSONNAGES :

Patelin, avocat............ T. St. Arnaud
Henri, fils de Patelin......... J. Trudel
Mr Guillaume, drapier........ R. Goulet
Valère, fils de Guillaume..... E. Buron
Agnelet, berger de Guillaume J. Bernier
Bartolin, juge du village..... A. Cusson
Deux Recors .... { J. Rocan / M. Ryan }

PROGRAMME.

Ouverture.................. Piano
Adresse.................... J. Dubuc
1er intermède.............. Chœur
2ème intermède, solo de cornet .... Mr. Salé
3ème intermède, l'Homme qui n'aime rien .... T. St. Arnaud

" LE CHARLATAN."

PERSONNAGES :

Charlatan .... T. St Arnaud
Père du Malade .... A. Grenier
Un Paysan .... L. Dubuc

Piano.
L. D. S.

Ces démonstrations ont du convaincre une fois de plus notre vénéré archevêque de l'amour de son clergé, de ses ouailles—et que tous sont unis dans des vœux unanimes pour la conservation de sa précieuse santé.

Puissions-nous durant de nombreuses années encore célébrer l'anniversaire de cette consécration épiscopale.

DEUX BANQUETS

La semaine dernière, les Canadiens des Etats-Unis donnaient un banquet à l'honorable W. Laurier, chef de l'opposition au parlement fédéral, à Boston. Plusieurs centaines de convives, entr'autres le gouverneur de l'Etat du Massachusetts, l'hon. W. Russell, assistaient à ce banquet. Le discours de M. Laurier, comme on s'y attendait, a roulé sur la réciprocité illimitée. Il ne s'est pas prononcé sur la question de l'annexion cependant. Mais la presse américaine dit que le Canada doit en arriver tôt ou tard à l'annexion.

M. Laurier est habile, mais il ressort quelque chose entre les lignes de son discours Qui oserait dire qu'il n'est pas en faveur de l'annexion !

Un autre banquet a été donné à l'hon. M. Haggart, ministre des postes, à Ontario. Plusieurs ministres étaient présents. Le gouvernement tient encore à la politique nationale, la protection, ont-ils dit et le Canada malgré qu'on en dise tient plus, avec raison, à cette politique qu'à la réciprocité illimitée.

UN DEPART

Lundi soir, nous nous réunissions, des amis, pour dire à Georges Fortin combien nous regrettions son départ de la province. La vie a de ses exigences malheureuses, pourrait on dire. Depuis neuf ans que je suis habitué à vivre avec lui, que je le sais intéressé à tout ce qui me concerne, moi et notre cercle d'amis, je ne puis le voir partir sans un serrement de cœur. Je me redis ses bonnes qualités, son cœur d'or, ses conseils d'homme et son honnêteté à toute épreuve. Durant ces neuf ans que j'ai passés ici, Georges Fortin a été pour moi, pour d'autres, un frère aîné dont nous suivions les conseils, les sages avis. Il part pour les Etats-Unis, je ne puis croire pour toujours. Mais enfin, je sais que nous aurons en lui un excellent avocat du Manitoba, de ses ressources, des avantages qu'il offre au colon. Là bas, peut-être, fera-t-il autant pour nous qu'il faisait ici. Je sais, pour ma part, qu'il sera toujours un vrai Canadien.

Au banquet que nous lui donnions lundi soir, tous s'accordaient à regretter son départ et à lui dire qu'il emportait avec lui leurs vœux de bonheur et de succès.

Madame Laporte, chez qui le banquet avait lieu, s'est surpassée.

Il y a eu de nombreux discours patriotiques.

Voici les noms des amis qui ont donné à M. Fortin, je ne veux pas dire ce dernier témoignage d'amitié :

S. A. D. Bertrand, J. A. Richard, Ed. Richard, V Mager, J. E. P. Prendergast, H. Béliveau, P. Prud'homme, Ad Lemieux, J. Prud'homme, E. Prieur, L. N. Bétournay, E. Guilbault, J. Dumouchel, Ed. Trudel, O. Manseau, M. Cyr, P. Brault, H. Chabot, A. C. Gareau, P. Savard, D. Denis, A. Gareau, J. Lecomte, C. H. Royal, Geo. Germain, Ed. Bélanger.

M. Victor Mager présidait. S'est-il bien acquitté de sa tâche ? demandez à ceux qui étaient présents.

Les organisateurs du banquet, MM. J Dumouchel et H. Royal, n'ont rien épargné pour en faire un succès.

E. B.

ORGANISATION SIMPLIFIEE D'UN CERCLE AGRICOLE

Formule de Reglements

Il est désirable d'organiser autant que possible les cercles agricoles d'après la loi provinciale, et de retirer par là du gouvernement la part de patronage qui nous revient ; mais un cercle ou comice agricole peut exister hors la loi et faire beaucoup de bien.

Quelqu'un désire-t-il organiser un tel cercle ? Qu'il dresse copie des présents règlements ou d'autres analogues, qu'il écrive au bas de ces règlements la formule ci-dessous mentionnée et la fasse signer par au moins dix personnes.

Les signataires tiendront ensuite une première réunion pour élire leurs officiers, et l'organisation est complète.

Il n'est pas même nécessaire de débuter par une assemblée publique. Un cercle peut se former parmi quelques personnes qui s'entendent et qui désirent faire le bien en toute sincérité. Petit à petit, ils verront leur nombre s'agrandir, par l'adhésion de tous les hommes de bonne volonté.

RÈGLEMENTS

ARTICLE 1.

Le nom du cercle sera celui de la localité où il aura été organisé.

ARTICLE 2.

Le but principal du cercle sera l'étude et la pratique de l'agriculture, de l'horticulture, l'encouragement de l'industrie agricole, les manufactures domestiques, les sociétés d'agriculture, en tenant compte des assemblées publiques, pour discuter et entendre des conférences sur des sujets qui se rattachent à la théorie et à la pratique de la culture perfectionnée, en encourageant la lecture et la publication de journaux et de publications agricoles. Le cercle aura aussi pour objet de procurer des grains de semence, des plantes et des animaux d'espèces nouvelles et ameliorées.

ARTICLE 3.

Les officiers, composés d'un président, d'un vice-président et d'un secretaire-trésorier, seront élus au scrutin secret, à défaut d'unanimité, dans le cours du mois de juillet de chaque année, par la majorité des membres.

Le président préside les assemblées du cercle et en est le chef Le vice-président agit au lieu et à la place du president chaque fois que requis. Le secrétaire-trésorier tient procès-verbal de toutes les assemblées, est dépositaire des archives et des fonds du cercle et fait la correspondance.

ARTICLE 4.

Chaque cercle devrait s'assembler au moins quatre fois par an. Les assemblées seront convoquées par annonce, avis verbal ou par ajournement. Cinq membres du cercle formeront un quorum.

ARTICLE 5.

Les membres du cercle se recruteront parmi les cultivateurs. Les vacances qui surviennent d'une élection à l'autre parmi les officiers du cercle, seront remplies à une assemblée spéciale, convoquée pour cet objet.

ARTICLE 6.

Il est entendu que le cercle agricole est et devra rester indépendant de toute coterie politique. Les discussions politiques seront formellement bannies des réunions, à moins qu'il ne s'agisse d'une question affectant directement les intérêts agricoles.

ARTICLE 7.

Pour être admis membre d'un cercle il faut signer une adhésion à la constitution et être accepté par les trois quarts des membres présents à une assemblée régulière.

ARTIBLE 8.

ORDRES DU JOUR.

1o Lecture des procès-verbaux de la dernière séance.
2o Motions régulières.
3o Avis de motion.
4o Conférence, causeries, lectures, discussions.
5o Admission de nouveaux membres.

FORMULE A SIGNER.

Nous soussignés, déclarons adhérer à la constitution ci dessus et s'associer en vertu d'icelle sous le nom du cercle agricole de...................
Daté ce.................... 189...
Signatures..............................

Nous ne prétendons pas imposer cette formule, ni les règlements, ni la recommander d'une manière particulière, mais nous la signalons aux amis de l'agriculture.

S. M. BARRÉ.

N.B.—Prière d'ajouter à l'article 2me de la constitution, d'un cercle organisé d'après la loi provinciale, ce qui suit :

" Le cercle agricole aura aussi pour but, de procurer des grains de semence, des plantes et des animaux d'espèces nouvelles et améliorées."

S. M. BARRÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception de l'Almanach Agricole, Commercial, Historique, de l'Almanach des Familles et du Calendrier de la Puissance du Canada, publiés par la maison J. B. Rolland et Fils de Montréal. Comme les années précédentes, ces publications sont très intéressantes et renferment des renseignements précieux.

Le prix est de cinq centins.

AVIS est donné par le présent que James Albert Manning Aikins, de la Cité de Winnipeg, dans le Comté de Selkirk, dans la Province du Manitoba, avocat, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Mary Bertha Aikins, maintenant de l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère, de désertion et de bigamie.

W. H. CULVER,
Solliciteur du requérant.

Daté à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour de juin A.D. 1891.
jno 19.8.91

AVIS.

Avis est par les présentes donné, que moi, l'honorable Edward Ludlow Wetmore, un des juges de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest, ai en vertu d'une commission à moi adressée, été nommé commissaire pour étudier et prendre connaissance des plaintes contre la conduite du Commissaire Herchmer, de la Police à Cheval, et de l'Assistant Commissaire Herchmer, de la même force, depuis leur nomination aux positions qu'ils occupent respectivement ; ces plaintes devront être proferées devant moi par écrit, dans le délai que je fixerai et rendrai public au moyen de tel mode d'annonce que je croirai suffisant J'ai fixé la période entre ce dixième jour de novembre et le dix-neuvième jour de décembre prochain, comme le délai sous lequel les plaintes seront proférées. Ces plaintes devront être par écrit et contenir un exposé clair et précis de l'acte ou de l'omission dont il y aura plainte, avec date et lieu et une liste des témoins à entendre, l'indication de leurs domiciles respectifs.

Il est suggéré d'accompagner chaque plainte d'un nom ou d'une adresse postale où l'avis necessaire pourra être expédié.

Les plaintes devront être proferées devant moi à Moosomin.

Après la réception de toutes les plaintes, les dates et endroits où s'en fera l'enquête seront fixés.

Daté à Moosomin le dixième jour de novembre, mil huit cent quatre-vingt-onze.
3i 18.11.91

AVIS

Avis est par les présentes donné que personne n'a la permission de prendre du bois sur les terres de la Mission. Par conséquent, si quelqu'un est vu à en prendre, il peut être considéré comme l'ayant volé.
4 ins 18.11.89

AVIS est donné par le présent que James Wright, de Donald, dans la province de la Colombie-Britannique, conducteur de chemin de fer, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Sarah Ann McDougald, pour cause d'adultère et de désertion.

WILLIAM R. WHITE,
Solliciteur du requérant.
Par GEMMILL ET MAY,
Ses agents à Ottawa.

Daté à Pembroke, ce 9me jour de septembre A.D. 1891. 27i 14.10,91

PERSONNEL

M. John Bédard est revenu d'un voyage de plusieurs semaines dans plusieurs villes des Etats-Unis.

Mme F. Jean est revenue de la province de Québec, vendredi. N'eût été le malheur qui l'a frappée durant son voyage, dans sa fille cadette, que la mort lui a enlevée presque inopinément, Mme Jean aurait fait un excellent voyage.

M. Arsène Leullier, de Keewatin, était à Saint Boniface hier et lundi. M. Louis Bilodeau, de Norman, est aussi en ville.

M. Adolphe D'aoust, de retour de Crookston, Minn., est parti avec M. Hormisdas Beauregard pour Oak Lake, en promenade chez M. Ezéar D'aoust, marchand.

Madame Royal est passée ici la semaine dernière, en route pour Régina, de retour de la province de Quebec et Ottawa. Madame Paul Royal l'accompagnait.

M Georges Fortin est parti hier pour Anoka, Minn. M. Théophane Bertrand, avocat, remplace M. Fortin au même bureau.

Chronique Locale.

—Il y a eu séance du conseil de ville, hier soir.

—On dit qu'il manque de chars pour le transport du ble sur toutes les lignes de chemins de fer.

—La nomination des candidats aux honneurs civiques aura lieu mardi, le 1er décembre, et la votation quinze jours plus tard.

—Ayant décidé d'écouler complètement mon assortiment de hardes faites, j'invite ceux qui veulent s'habiller à bon marche à venir voir mes prix avant d'acheter ailleurs.

F. E. Verge.

—M. Buron, forgeron, annonce à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il est prêt à s'occuper du ferrage de chevaux et de bœufs, à sa boutique Ouvrage irréprochable, prix modérés. 2ins

—Madame Lessard a ouvert à l'ancien poste de M. L. Ferland un magasin d'épiceries et une stopping place. Le service sera irréprochable. Les cultivateurs sont invités à patroner l'etablissement de Madame Lessard.

—Le gouvernement provincial est décidé d'accorder une indemnité de $4.000 à la ville et les bâtisses de l'exposition, à Saint-Boniface. L'on se rappelle que le conseil avait voté un bonus de $10,000 à l'ancien bureau d'agriculture pour des fins d'exposition et que le gouvernement a failli aux engagements du contrat

—Aujourd'hui, 25 novembre, est la Sainte-Catherine, fête des élèves de philosophie des collèges classiques, des vieilles filles et de la tire. Disons cependant que c'est à regret que la seconde categorie voit arriver cette solennité. Il n'y a pas, dit-on, assez de tire dans l'univers pour faire oublier le bonnet qu'elle leur fait coiffer.

—Fourrures, fourrures, fourrures, casques en seal pour messieurs, casques en seal pour dames, casques en mouton de Perse, casques en castor, casques en mouton de Russie, casques en ours, casques en loutre, capots en mouton, capots en wallebay, capots en chien, capots en ours. Encore quelques manteaux en astracan pour dames, $16 00 à $20.00, boas à très bon marché, chez F. E. Verge.

—Pour l'accommodation des nombreux voyageurs que la Cie du C. P. R. s'attend d'avoir à l'occasion de la saison d'excursions à bon marché dans l'Est qui commencent le 1er décembre, elle fait venir de l'Est un grand nombre de splendides voitures neuves. On les dit très belles, semblables à celles des trains directs entre Montréal et Chicago. Ces chars avec le service de chars de touristes, laissant Winnipeg tous les mercredis, suffiront pour assurer aux excursionnistes un voyage agréable dans l'Est et à bas prix.

—Son honneur le juge Prud'homme fixe les dates suivantes pour les sessions de la cour de comté dans la division est du district judiciaire de l'est, pour l'année 1892 :

LaVerandrye, à Sainte Anne, à 10 a.m., les 2 fevrier, 19 avril, 28 juin, 6 septembre, 8 novembre.

Comté d'Iberville, à Saint-Norbert, 10 a.m., les 6 février, 23 avril, 2 juillet, 10 septembre, 12 novembre.

Carillon, à Saint-Pierre Rivière-aux-Rats, 10 a.m., les 9 février, 26 avril, 5 juillet, 13 septembre, 15 novembre.

Morris, à Morris, à 11.30 a.m., les 11 février, 28 avril, 7 juillet, 15 septembre, 17 novembre.

Marquette, à Saint-François-Xavier, à 11 heures a.m., les 15 fevrier, 2 mai, 11 juillet, 19 septembre, 21 novembre.

—A la dernière séance du conseil de ville de Saint-Boniface, les deux résolutions suivantes ont été adoptées et elles ont leur importance :

Proposé par M. le conseiller Lecomte, appuyé par M. le conseiller Buron,

Attendu que depuis quelques mois, de nombreuses ventes de propriétés situées dans la ville de Saint-Boniface ont eu lieu ;

Attendu qu'à la suite de ces ventes, des ameliorations ont été faites sur ces terrains ;

Attendu que la partie commerciale de la ville de Saint-Boniface n'a pas les voies de communications nécessaires pour alimenter son commerce et n'accorde pas aux habitants de cette ville des facilités de transport satisfaisantes ;

Attendu qu'il est dans l'intérêt public de remédier à ces causes en faisant avec autant d'économie que possible les améliorations necessaires demandées depuis longtemps par les habitants de cette ville ; et

Attendu que le coût de la construction d'un ponton pourrait être prélevé partie sur la proprieté foncière et partie au moyen d'une capitation d'une manière équitable, sans obérer les finances de la ville, ni gêner les résidents non propriétaires de Saint-Boniface.

Le conseil de la ville de Saint-Boniface croit que la construction d'un ponton sur la Rivière Rouge, reliant Saint-Boniface à Winnipeg, contribuerait grandement au progrès de la ville de Saint Boniface, et il en recommande la construction. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Lecomte, appuyé par M. le conseiller Deschambault,

Que le délai accordé aux contribuables pour obtenir la remise de 10 0/0 sur la taxe de l'année soit étendu jusqu'au 31 décembre prochain. Agréé.

Chronique de la Province.

Lorette,

17 nov.—C'est avec un bien vif regret que les paroissiens de Lorette ont appris le départ subit de notre estime et respecté ami M. Edmond Prince qui était au milieu de nous depuis neuf années. M. Prince laisse Lorette pour la province de Québec où il va se fixer. Nous lui souhaitons bon voyage et succès ainsi qu'à sa Dame ; tous deux avaient su s'acquérir l'estime générale de leurs concitoyens. Dans Madame Prince, nous perdons une figure vraiment sympathique. Depuis huit années elle dirigeait le chœur de l'église et touchait l'harmonium. Son départ sera regretté.

A nos amis nous n'osons dire adieu, mais au revoir.

Dimanche soir, les amis de M. et Mme Prince se réunissaient à leur résidence pour leur exprimer leur regret de les voir partir pour la province de Québec, et en même temps notre digne curé, le Rév. M. Dufresne, se faisant l'interprète des citoyens de cette paroisse, présenta à Madame Prince une jolie bourse comme témoignage d'estime pour la bonté qu'elle avait eu pendant huit ans de toucher l'harmonium et aussi de diriger le chœur de l'église. M. le curé, dans quelques paroles bien rendues, fit l'éloge de nos amis qui répondirent en termes émus, M. et Mme Prince dont le courtoisie et l'hospitalité sont bien connues reçurent leurs amis chaleureusement et la veillée se passa de la manière la plus agréable, il y eut musique vocale et instrumentale ainsi que des rafraîchissements qui ne manquèrent pas, et se fut dans une heure avancée du matin que chacun se sépara, emportant les regrets d'une si belle veillée et du départ de nos amis et leur souhaitant bonheur et succès.

Saint-Eustache,

14 nov.—Nous sommes à organiser un bazar dans notre paroisse au profit de l'église. Ce bazar aura lieu les 23, 24 et 25 de ce mois Tous sont cordialement invités et les personnes de la paroisse seront heureuses de donner l'hospitalité aux étrangers qui voudront bien les visiter. Ceux, chez qui le goût des élections est tant soit peu prononcé, trouveront à ce bazar de quoi satisfaire leur ardeur politique ; des élections auront lieu—élections au profit de l'église. Nos candidats sont Delle B. McKinnon, Delle S. Hogue et Delle C. Cusson. Chacun y trouvera son parti et tous ont le droit de voter autant de fois qu'ils le veulent. Avis donc à qui de droit. Qu'on n'oublie pas de venir en foule.

Saint Laurent,

22 nov.—Samedi dernier, M Joseph Chaboyer chassait le chevreuil, lorsque tout à coup, à la tombée de la nuit, il aperçut quelque chose remuer dans une talle de petit bois à portée du fusil. Il crut avoir rencontré l'animal de chasse et tira. La balle atteignit bien le but, mais lorsque le chasseur arriva courant pour ramasser son gibier il trouva étendu à terre, avec la cuisse traversée de part en part par la balle, un de ses collègues en Saint-Hubert, M. John Loyer. Le projectile l'avait frappé par derrière, à la partie supérieure de la cuisse et était sorti un peu au-dessous de l'aine en avant. Les deux chasseurs s'étaient séparés vers le milieu du jour pour quêter chacun de leur côté. La douleur morale de l'un surpassait encore les souffrances physiques de l'autre dans cette triste rencontre. M Loyer fut rapporté le lendemain à son domicile sur une traine à éclisse. Le patient souffre toujours beaucoup de la blessure, quoique se sentant un peu mieux aujourd'hui, on ne croit pas qu'il y ait fracture d'os et l'hémoragie a été facilement arrêtée.

—Le Rév. Père Durocher repart demain pour Qu'Appelle.

Fort Alexandre,

31 octobre.—M. le Directeur,—J'ai lu beaucoup de belles choses sur *Le Manitoba* depuis quelque temps : entre autres, un monsieur vous a montré du mil de 4 pieds de long ; un autre, du blé dont l'épi avait 4 pouces ; aussi, de l'avoine de cinq pieds, je crois. Certes, la terre qui a produit de si beaux grains doit être bien bonne ; mais croyez-vous qu'on ne peut pas trouver mieux que cela ? Pour ma part, je dirai : oui ; on peut trouver mieux, mais il faut s'éloigner un peu et ne pas craindre d'entrer dans le bois ; en un mot, il faut venir ici, au Fort Alexandre. Je ne dirai rien de ma terre qui est encore trop neuve. Cependant, sur un premier labour, l'avoine de cinq pieds ne manquait pas. Je parlerai de ceux qui sont plus vieux dans la place. Si vous avez la bonté de vous rendre à l'archevêché, le Très Rév. Père Allard se fera certainement un plaisir de vous montrer du mil de 5 pieds et 10 pouces de long, pris sur la terre de M. J.-Bte Chèvrefils ; aussi de l'avoine de 6½ pieds prise sur la terre de M. Louis Vincent. Ce monsieur avait un champ d'avoine dans lequel il marchait sans qu'on puisse même voir son chapeau qu'il avait sur la tête, bien entendu. M. Ephrem Dupont a récolté du blé dont l'épi avait 6½ pouces ; les épis de 5 pouces étaient très communs. Il avait aussi de belles rabioles l'une d'elles mesure 34 pouces de tour et pèse onze livres. En somme, la récolte a été plus qu'ordinaire, et tous sont contents. Il y a eu beaucoup de foin aussi et de bonne qualité. Ce foin se trouve par ronds dans le bois.

—Maintenant, laissez moi vous annoncer une bonne nouvelle. Le grand inconvénient pour venir ici, c'est qu'il n'y a pas de chemin. Eh bien ! le gouvernement a donné $1,000 cette année pour faire travailler ce chemin, et il est déjà rendu à moitié, paraît-il. Espérons qu'il se terminera l'an prochain. Pour le moment, le meilleur temps pour venir ici, c'est l'hiver ; on peut faire le voyage dans une journée, en partant de Selkirk. On peut aussi faire le voyage en été par le lac Winnipeg ; c'est un beau voyage, mais plus dispendieux et plus fatigant.

—La vie ne coûte pas cher de ce temps-ci. Nous achetons toutes sortes de poissons, et de l'orignal, etc., des sauvages, pour la moitié de ce que cela vaut. Ceux qui ont besoin d'animaux peuvent en acheter ici, toujours des sauvages, meilleur marché que partout ailleurs. Cela est dû à ce que nous payons ces sauvages en provisions, et il est bien entendu, qu'en bons marchands, nous vendons plus cher que nous payons.

—Faites votre possible pour nous envoyer quelques bonnes familles catholiques, pauvres en argent, mais riches en bras Celles-là vivront mieux ici que dans la prairie Si cette lettre n'était déjà assez longue, je vous donnerais les raisons pour lesquelles une famille pauvre réussira mieux ici que dans la prairie, mais à une prochaine.

MARIAGE

Bouchard-Houde—A Saint-Eustache, le 16 courant, M. Joseph Bouchard à Mademoiselle Antoinette Houde.

DECES

Martel—A Lorette, le 12 courant, à l'âge de 1 mois et 8 jours, Marie Louise Hortense, enfant bien-aimée de Louis Ed. Martel

MUNICIPALITE RURALE DE LaBROQUERIE.

Vente de terres pour arrerages de taxes

AVIS est par le présent donné, que jeudi, le 10 décembre prochain, à 1 hr. p.m., au bureau de George Fortin, avocat, No. 366 rue Principale, Winnipeg, seront vendus pour arrérages de taxes les terrains dont la liste a été publiée dans l'édition hebdomadaire du "Manitoba Free Press," du 5 courant et dans le numéro de la Gazette Officielle de Manitoba du 7 courant

THÉOPHILE PARÉ,
Sec.-Trésorier,
Municipalité Rurale de LaBroquerie.
Sainte-Anne, 13 novembre 1891. 18.11

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour Appareil de Chauffage à l'eau chaude, Regina, Assa.," seront reçues jusqu'à lundi le 30 courant, pour le posage d'un appareil de chauffage à l'eau chaude, dans les bureaux du gouvernement à Régina, Assa.

L'on peut se procurer les plans et devis, les formules de soumission et tous les renseignements nécessaires à ce département, au bureau du secrétaire des travaux à Régina, Assa., après lundi le 16 courant.

Les soumissionnaires sont notifiés que leurs soumissions ne seront pas prises en considération à moins d'être dressées sur des formules imprimées, et signées de leur signature ordinaire.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant net qui y sera inscrit. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secretaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 11 nov. 1891. } 2i 18.11

AGRICULTURE

CONNAISSANCES EN AGRICULTURE

Pour être bon producteur et bon cultivateur, il faut connaitre son art ; et parmi les agriculteurs de notre pays, il n'y en aura bientôt plus, nous l'espérons, qui croiront qu'il n'est pas besoin d'aucune connaissance en agriculture. Il a fallu naguère aux cultivateurs des mains très calleuses pour manier la hache du matin au soir, pour enlever les obstacles physiques, pour construire routes et ponts et faire d'autres travaux manuels de ce genre, mais maintenant les conditions sont changées et l'on fait faire aux chevaux les durs travaux, et à la vapeur les plus pénibles de tous. Il faut moins des mains calleuses qu'une tête intelligente. Le cultivateur de l'avenir doit être un homme qui fera diriger ses mains par sa tête, et ne travaillera pas de ses mains si fort que sa tête soit trop fatiguée pour penser pour elle-même. Aucun système, aucune machine sur la ferme ne peut remplacer la réflexion personnelle et le sain jugement chez le cultivateur. Ce qui aujourd'hui se trouve le plus rarement et cependant a la plus de valeur sur les fermes de notre pays, c'est le sens commun joint au savoir-faire. Cet homme n'a pas le sens commun qui fait fi de la connaissance appliquée à son métier. Parce que tel homme a force connaissance sur le dos ou dans la tête, tellement qu'il est fatigué et fatigant, il ne s'en suit pas que la connaissance n'est pas utile à qui en fait bon usage ; et les agriculteurs devraient avoir une connaissance spéciale, exacte et pratique de leur état. Ils devraient savoir comment bien labourer, pour que les gelées aient effet sur et dans le sol et pendant tout l'hiver. Ils devraient savoir quel grain semer pour que le soleil et la pluie fassent le plus de bien aux récoltes. Ils devraient savoir quelle vache nourrir, qui ne vive pas à leurs dépens sans payer pour son entretien. Ils devraient savoir quels sont les meilleurs produits sur le marché, qui n'y soient pas cotés comme de seconde ou de troisième qualité. La connaissance théorique est la chose la plus essentielle aujourd'hui pour les cultivateurs de notre pays.

Que sera l'agriculture dans notre pays, dans cinquante ans ? Voilà certes une question qui ne manque pas d'intérêt et à laquelle il n'est pas facile de répondre. Mais en traversant le vaste territoire du Canada, en parcourant tant de terres et de climats différents, en voyant l'immense étendue du pays qui attend seulement l'arrivée de la main du cultivateur pour le bénir et le féconder, en voyant des millions d'acres encore en friche, on ne peut douter que les intérêts agricoles du Canada soient appelés à un grand avenir. Il pourra falloir de nombreuses années, des siècles même, avant que toutes ces terres à présent inutiles soient colonisées ; mais sûrement, tôt ou tard, le temps viendra où nos immenses plaines, nos solitudes incultes, nos vastes forêts se peupleront d'agriculteurs heureux, prospères et satisfaits. Nous espérons qu'alors, ceux qui viendront après nous, reporteront leurs regards en arrière, sur les pionniers d'aujourd'hui qui, dans les commencements, s'efforçaient de résoudre les problèmes qui s'offraient à eux et de projeter la lumière de la science sur le sentier du progrès.—*Moniteur du Commerce.*

COMMENT FAIRE PONDRE LES POULES EN HIVER

"Je soigne bien mes poules cet hiver : elles sont grasses, et, chose singulière, elles ne veulent point pondre." Telles sont des paroles que l'on entend dire souvent par beaucoup de cultivateurs. Je me permettrai d'expliquer aujourd'hui un peu ce mystère.

Je dirai en commençant que si les poules étaient soignées un peu plus intelligemment, si l'on portait un peu plus d'attention à la composition de la nourriture qu'on leur donne, on pourrait réaliser une grande économie dans la nourriture tout en obtenant de meilleurs résultats. Je m'explique : beaucoup de cultivateurs nourriront abondamment leurs poules avec du grain sec pendant tout l'hiver, jamais ils ne songeront à varier cette nourriture ; ils s'imaginent que pourvu qu'une poule mange à sa faim, c'est suffisant ; ils ne s'occupent guère que la nourriture qu'ils donnent contienne ou non les principes nécessaires à la formation de l'œuf. Ces cultivateurs soigneront, par exemple, des mois et des mois avec du blé d'inde dans l'espérance d'avoir des œufs durant l'hiver ; mais ce sera en vain ; le printemps arrivera et les œufs seront encore à venir, cependant leurs poules seront très grasses, pourquoi ? Parce que le blé-d'inde ne contient pas les matières nécessaires à la formation des œufs en quantité suffisante et est très propre à l'engraissement des volailles.

Voici ce que dit à ce propos un grand éleveur de volailles :

"Si vous nourrissez vos poules avec une nourriture qui ne peut les faire pondre, vous gaspillez simplement cette nourriture et votre temps. Il ne faut pas nourrir les poules que l'on veut engraisser de la même manière que celles que l'on veut faire pondre. Pour ces dernières, c'est une nourriture variée, fortement azotée, qu'il faut donner ; de la viande, du lait, du trèfle haché, le tout avec du grain, voilà ce qui convient le mieux aux poules pondeuses. Il vaut mieux, et cela coûte moins cher, nourrir les poules avec de la viande, quand bien même cette dernière coûterait dix *centins* la livre, et avoir des œufs, que de soigner avec du blé-d'inde qui coûte soixante *centins* le minot et ne pas avoir d'œufs du tout. Une poule qui pond un œuf par semaine durant l'hiver paie sa nourriture."

UNE EXCELLENTE PRATIQUE

Un agronome distingué, M. C. S. Arnold, ne manque jamais de saler sa crême aussitôt qu'elle est enlevée du lait, pour les trois raisons suivantes : 1o Pour éviter que la crême sûrisse trop avant le barattage ; 2o pour obtenir une plus grande quantité de beurre de chaque barattage ; 3o pour que le beurre se fasse en bien moins de temps.

Cette pratique de saler la crême n'est pas suivie tant s'en faut ; cependant beaucoup de cultivateurs qui se livrent à l'industrie laitière l'ont essayée et en disent beaucoup de bien, et il est certain qu'elle est excellente. M. Arnold emploie deux onces de sel pour chaque livre de beurre qu'il espère obtenir de la quantité de crême qu'il baratte.

QUELQUES CONSEILS A PROPOS DE FLEURS D'APPARTEMENT

Quelques conseils à propos de fleurs d'appartement : Si vous désirez que vos héliotropes fleurissent à profusion, rempotez-les à mesure qu'ils grandissent. Cette plante aime beaucoup la chaleur et ne fleurit ordinairement pas dans un appartement froid.

Donnez à vos fleurs d'appartement durant ce mois autant d'air que vous le pourrez et cela pendant le temps le plus chaud de la journée, disons de onze heures à trois heures. Vous devez aussi, durant ce mois, arroser modérément. Arrosez toujours avec de l'eau dégourdie ; vous pouvez arroser vos cactus avec de l'eau chaude. Mettez les plantes qui ne doivent fleurir que l'été prochain dans un coin obscur et arrosez-les très peu.

Les primevères de Chine aiment plutôt le froid que la chaleur ; elles viennent très bien dans un châssis exposé au nord ou à l'ouest.

Le ver de terre se trouve très souvent dans les pots de fleurs, il n'est pas généralement nuisible aux plantes elles-mêmes ; mais comme il se nourrit à même le sol il lui enlève par là une certaine quantité de nourriture que les plantes n'ont pas. On le détruit facilement au moyen de l'eau de chaux.

L'insecte le plus nuisible aux fleurs d'appartement est la petite araignée rouge ; elle se propage très vite dans un appartement où l'air est chaud et sec. Le meilleur moyen de se débarrasser de cette peste c'est d'arroser, de laver très souvent le feuillage des plantes avec un léger savonnage.